

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

## CERTIFICAT SSL

*En vigueur au 20/03/2020*

### Définitions

**Prestataire** : microentreprise PLUS – Patrick Ligeron, SIRET 451 287 338 00052, ayant son siège social au 15 rue Jean Voillot, 69500 Bron, France, email : [contact@projet.plus](mailto:contact@projet.plus), téléphone : 09 71 48 36 39, représentée par Patrick Ligeron.

**Site** : les sites web exploités par le Prestataire dans le cadre de ses activités : [projet.plus](http://projet.plus), [plusweb.fr](http://plusweb.fr), [plusreferencement.fr](http://plusreferencement.fr), [plusdesign.fr](http://plusdesign.fr), [plusclients.fr](http://plusclients.fr)

**Service** : toute prestation ou service proposés sur le Site du Prestataire.

**Client** : tout utilisateur particulier ou professionnel agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'il agit au nom et pour le compte d'un autre professionnel, qui navigue sur le Site, prend connaissance des Services, demande un devis, passe commande et/ou achète un Service au Prestataire

**Données client** : ensemble des données fournies par le Client, personnelles ou non, dans le cadre de l'utilisation du Site ou d'une commande et/ou achat d'un Service auprès du Prestataire.

**Tiers partenaire** : entreprise à laquelle est sous-traité tout ou partie de la commande du Client par le Prestataire.

**Tiers partenaire CERTIFICAT SSL** : Entreprise mandatée par le Prestataire pour effectuer la délivrance d'un CERTIFICAT SSL conforme aux besoins du Client.

**Tiers** : toute personne morale ou physique autre que le Prestataire et le Client.

Chaque terme débutant ci-après par une majuscule a le sens qui lui est donné dans sa définition.

### ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Particulières de Vente (dites « CPV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat d'un ou plusieurs Services tels que proposés par le Prestataire au Client sur le Site du Prestataire, incluant l'acquisition d'un CERTIFICAT SSL.

Les présentes CPV viennent en complément et renforcent la portée des Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») qui s'appliquent à toutes transactions commerciales entre le Prestataire et le Client. Les CGV sont disponibles à tout moment sur le Site et prévaudront sur tout autre document. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CPV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne sur le Site ou en signant le devis, et s'être assuré préalablement des capacités du Prestataire à répondre à ses besoins et attentes dans le cadre des Services commandés.

L'ensemble des CPV est disponible à l'adresse web suivante : <https://projet.plus/conditions-vente/>. Seules les versions des CPV telles que disponibles à l'adresse web précédemment mentionnée peuvent être opposées au Prestataire à l'exclusion de toute autre version.

### ARTICLE 2 – Sous-traitance et durée

L'acquisition, la gestion et le renouvellement du CERTIFICAT SSL sont sous-traités par le Prestataire au Tiers partenaire CERTIFICAT SSL pour le compte du Client.

L'acquisition d'un CERTIFICAT SSL se fait pour une durée de 1 an renouvelable.

### ARTICLE 3 – Compte du Client chez le Tiers partenaire CERTIFICAT SSL

Pour la fourniture du CERTIFICAT SSL, aucun compte client aux noms et qualités du Client ne sera ouvert chez le Tiers partenaire CERTIFICAT SSL.

### ARTICLE 4 – Droit de rétractation

Le Client ne peut pas exercer son droit de rétractation dans les cas prévus à l'article L221-28 du Code de la Consommation, notamment pour les Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation, ce qui est le cas du CERTIFICAT SSL. Le Client en est informé au moment de la Commande et il est invité à renoncer à son droit de rétractation en cochant la case prévue à cet effet.

### ARTICLE 5 – Propriété

Le Prestataire procédera à la remise du CERTIFICAT SSL dès que l'ensemble des sommes dues par le Client au titre de la commande dans sa globalité auront été acquises par le Prestataire. Cependant, la mise en place du CERTIFICAT SSL sera réalisée dès que le NOM DE DOMAINE et l'HÉBERGEMENT WEB associés seront disponibles et correctement configurés.

### ARTICLE 6 – Opposition du Client à travailler avec le Tiers partenaire CERTIFICAT SSL

Le Client peut faire valoir auprès du Prestataire son opposition à ce que l'acquisition, la gestion et le renouvellement du CERTIFICAT SSL soient réalisés auprès du Tiers partenaire CERTIFICAT SSL. Pour que cette opposition soit valable, le Client doit en informer le Prestataire par email au moment de la commande sur le Site.

Dans le cas où l'opposition du Client serait recevable, le Client reste seul responsable de l'acquisition, la gestion, la configuration et le renouvellement de son CERTIFICAT SSL auprès du prestataire de son choix. Le Client sera alors tenu d'appliquer les indications de configuration données par le Prestataire pour la bonne exécution de la commande. Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable de l'impossibilité, à quelque titre que ce soit, du Client à mettre en place les indications fournies, qui devront l'être dans un délai raisonnable compte tenu de la nature de la configuration à effectuer.